

Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonnoloup 10 décembre 2014

Appel	L'appel fait constater la présence de 19 membres : M. Jaques Chappuis, atteint dans sa santé, renonce à sa participation au Conseil général. 4 membres sont excusés et un nouveau membre, M. Alain Peter, est assermenté par le Président, M. Léandre Bolomey.
Procès-verbal de la séance du 29 octobre 2014	M. Daniel Sprunger, conseiller, demande la lecture du procès-verbal de la dernière séance, ceci de l'avis général, ce qui peut permettre de lancer le débat. Après sa lecture, ce procès-verbal est approuvé tel que présenté.
Communications de la Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> • M. Alain Michel, syndic, annonce que l'AISMLE (Association intercommunale scolaire Moudon-Lucens et environs) a du retard dans la préparation définitive des nouveaux statuts, pas avant fin mars 2015. ORPC (Organisation Régionale de la Protection Civile) : en début d'année, le Conseil a accepté de nouveaux statuts, mais il y a eu un malentendu dans la procédure et la Municipalité reviendra sur le sujet prochainement. Il souhaite de belles fêtes de fin d'année et se réjouit de se retrouver frais et dispo pour de nouvelles aventures. Chacun est invité à partager une collation à l'Auberge de l'Etoile après cette séance. • M. Jean-Marc Crottaz, municipal : arrêt de bus à la route de Romont : il a reçu une offre du géomètre : plusieurs variantes sont à étudier par la Municipalité et seront présentés au prochain Conseil.
Budget 2015	<p>Il est présenté par M. Marc Schneider, boursier et commenté par le syndic.</p> <p>Rubrique 1 : Administration générale : augmentation des assurances, les frais des affaires culturelles concernent l'école de musique.</p> <p>Rubrique 2 : Finances : les chiffres sont transmis par le canton.</p> <p>Rubrique 3 : domaines et bâtiments : revenus en augmentation par élévation des loyers du collège et le l'abri PC</p> <p>Rubrique 4 : routes : frais de déneigement augmentés.</p> <p>Rubrique 7 : prévoyance sociale : les chiffres transmis par le canton sont assez proches de la réalité.</p> <p>Au total, le budget présente des charges pour 385'280.-Fr et des revenus pour 388'249.-Fr ce qui donne une estimation d'un excédent de revenus de 2'969.-Fr</p> <p>Le préavis municipal est lu par la secrétaire du Conseil général et le rapport de la commission de gestion par Mme Coralie Maiurano, rapporteur : ce rapport souligne que ce budget ne comprend pas les travaux d'investissement déjà discutés au Conseil ou à soumettre en 2015 tels que l'éclairage public à changer, l'arrêt de bus à la route de Romont, la réfection de la route au niveau du virage du restaurant, la place de convivialité. La commission recommande d'accepter ce budget tel que présenté.</p> <p>Vote à main levée avec approbation à la majorité.</p>
Divers et propositions individuelles	<ul style="list-style-type: none"> • M. Christian Schneider, conseiller : qu'advient-il des locaux occupés par la Poste qui fermera en 2016 ? réponse du syndic : il est évident qu'il faut le louer, avec une étude à prévoir en 2015.

Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonloup 10 décembre 2014

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• M. Daniel Sprunger : qu'en est-il de l'amélioration des rampes d'accès aux bennes de la déchetterie ? la demande a été transmise par Mme Anita Paccaud et les travaux sont prévus pour 2015. Quelle est la suite de l'aménagement de la place de convivialité : M. Jean-Marc Crottaz dit qu'il faut attendre le passage de l'hiver et prévoir l'étape 2 en 2015.• M. Olivier Schaer, conseiller : qu'en est-il du rapprochement de l'école de Romont ? réponse de la Municipalité : le dossier est compliqué, un rendez-vous avec la Municipalité de Dompierre n'a pas encore eu lieu.• Mme Sandra Guerreiro Frade : quel est l'avancement de l'accueil parascolaire ? la prise en charge financière est à harmoniser et les statuts à élaborer.• Le boursier demande de recevoir la liste des frais des commissions avant le 18 décembre.• En cette fin d'année, le président remercie les membres du Conseil, des commissions et de la Municipalité pour le travail accompli et souhaite de belles fêtes à chacun. |
|--|--|

La séance est levée vers 21h

Le Président

La Secrétaire